

Les Mardis de Quai des Voiles

Types de voiles et lexique de la voile

Mardi 9 janvier 2024

Composition d'une voile

1. **Point d'écoute.**
2. **Point de drisse.** Permet de hisser la voile en hauteur.
3. **Point d'amure.**
4. **Chute.** Bord de la voile entre le point d'écoute (1) et le point de drisse (2).
5. **Bordure.** Bord de la voile entre le point d'écoute (1) et le point d'amure (3).
6. **Guindant.** Bord de la voile entre le point d'amure (3) et le point de drisse (2). Le guindant c'est aussi le côté de la voile qui reçoit en premier le vent.



La grand voile

Notre voilier comporte une voile à l'arrière, la **Grand Voile** (qu'on appelle aussi **GV**). Voyons comment elle est composée.

1 Oeillets de ris. Ce sont des anneaux qui permettent de réduire la taille de la GV pour recevoir moins de vent (on dit **prendre un ris**). Si vous regardez bien il y a un anneau (oeillet) en face (sur la chute). Une fois réduite, à l'inverse, on peut réagrandir la voile, on dit qu'on **largue un ris**.

2 Penons, Faveurs. C'est un bout de laine ou un ruban de tissu qui permet de voir si vos réglages de voile sont justes. (Les pennons sont utilisés sur les voiles d'avant et sur la grand voile. Sur la chute des voiles, on appelle ça des faveurs).

3 Lattes. On place des lattes rigides sur le tissu de la GV pour améliorer son profil. On place la latte dans un **fourreau de latte**.

4 à mi-hauteur lorsqu'on prendra un ris. On fera un noeud autour de la voile avec les garcettes situées de chaque côté.

5 Oeil de Cunningham. C'est un anneau permettant d'autres réglages sur la voile, sur le guindant.

6 Croc de ris (Les crocs de ris ne font pas à proprement parler partie de la voile mais sont en général sur le vit de mulet, c'est-à-dire en fait sur la bôme.. Permet de mettre l'oeillet de ris dans ce crochet).



BOSSES DE RIS

5 ŒIL DE CUNNINGHAN

6 CROC DE RIS

Voile d'avant

Notre voilier comporte une voile à l'avant (qu'on appelle aussi **VA** ou **foc**).

Il existe des dizaines de VA qu'on met en fonction de la puissance du vent, mais aussi de la direction dans laquelle on va. Le guindant de notre voile d'avant est généralement endraillé à l'avant, sur l'étai, par le biais de petits mousquetons ou engorgé dans un étai creux monté sur un enrouleur.

Contrairement à la GV, la fabrication de la VA est généralement plus simple, bonne nouvelle cela fait moins de vocabulaire !
Voici quelques exemples de voiles d'avant que vous pourrez rencontrer.

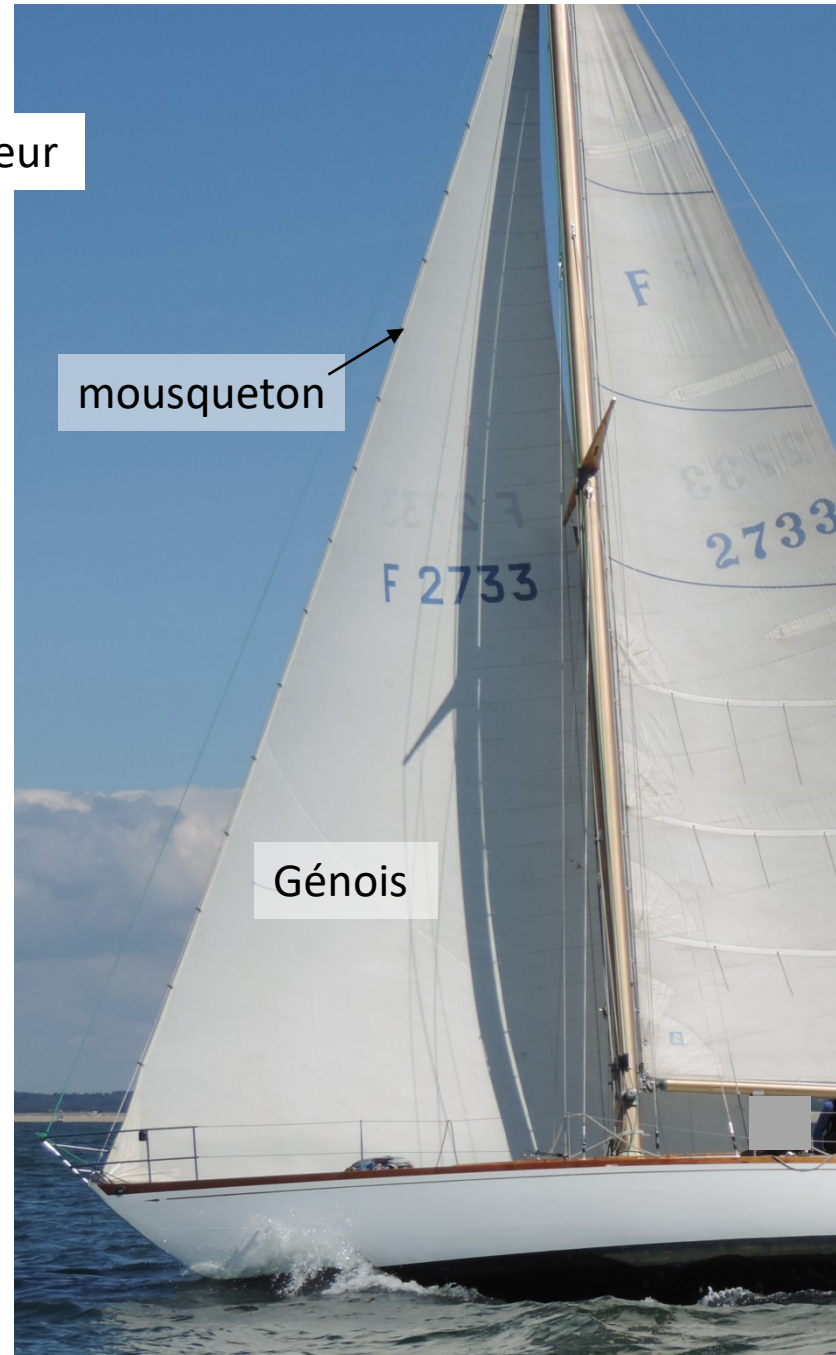
Génois



enrouleur

Le génois est très utilisé. Il est souvent installé sur un **enrouleur**, autour de l'**étai** : cela permet de pouvoir le dérouler tout en restant à l'intérieur du cockpit sans avoir à aller hisser la voile à l'avant. C'est également pratique, car il est possible de le dérouler plus ou moins en fonction du vent, comme lorsqu'on prend un ris avec la GV.

Remarquez que sur un génois, la bordure descend près du pont (au sol). Le génois est une voile à **grand recouvrement** c'est-à-dire que sa chute va derrière le mât et superpose en partie la grand-voile.



mousqueton

Génois

Solent

Le **solent** est le nom donné à une voile d'avant (foc) de taille intermédiaire entre celles du génois et du tourmentin. Il occupe à peu près l'ensemble du triangle avant compris entre l'étai et le mât, mais sans recouvrement. Du fait de sa surface sensiblement plus petite, il sera utilisé dans des vents plus soutenus, sa plus petite surface et son plus faible creux permettent de mieux remonter au vent, et le rendent plus maniable que le génois, notamment en régate quand il faut enchaîner les virements.



Tourmentin

Toute petite voile « tempête »,
quand il y a beaucoup de vent.
On l'appelle aussi le
« string », je vous laisse
comprendre...



TOURMENTIN

Spi

Diminutif de **spinnaker**, c'est une voile qui ressemble à un « parachute » que l'on met quand le vent vient de l'arrière (et donc que le bateau se fait pousser).

Il existe deux types de spi :

- **Symétrique** : utilisé par des vents arrière jusqu'à 120°. Associé à un espar appelé **tangon** qui maintient le bord au vent.

- **asymétrique** : utilisé pour des vents de 60 à 120°. Il ne nécessite pas l'emploi d'un tangon.

La surface d'un spi est plus importante que celle d'un génois !



Mais aussi...

Pour votre culture voici d'autres
noms de voile d'avant : **Yankee**

voile avec point d'écoute haut.



Gennaker : utilisé par petit temps

Il s'agit d'une voile intermédiaire entre le génois et le spi asymétrique, plus creuse qu'un génois mais moins qu'un spi, et destinée à être utilisée entre le près et le travers, pour un gain de puissance par vent modéré, ou le début du portant par vent plus soutenu.



GENNAKER



Housse de rangement

Pour protéger la grande voile des UV du soleil et de la lune, on la range le soir dans une housse appelée **taud**. On plie la GV en accordéon sur la bôme, puis le taud la recouvre. Cette housse est fermée au moyen de scratch ou d'une fermeture d'éclair, mais on peut aussi utiliser des **rabans** (ce sont des petits morceaux de corde à usage divers) pour faire des noeuds autour du sac.

Notez qu'il existe un autre système de rangement composé d'un sac qui reste en place sur la bôme (**lazy bag**) et de cordes (**lazy jack**) qui permettent de diriger la chute de la voile directement dans le lazy bag. Plus simple, plus pratique (plus cher aussi), mais pas forcément sur tous les bateaux.



LEXIQUE DE LA VOILE

La navigation à voile possède un vocabulaire qui lui est propre. Le lexique vous présente un condensé des termes les plus utilisés.

abattée : Mouvement d'un bateau qui abat; c'est-à-dire, le mouvement de la proue dont la ligne s'éloigne de la direction (ou du lit) du vent.

abattre : Eloigner l'axe du bateau du lit du vent.

affaler : Action de descendre une voile.

allure : Angle d'un bateau par rapport au vent.

amure : Côté du bateau par lequel il reçoit le vent ("bâbord amures", lorsque le vent vient de bâbord ; "tribord amures", lorsque le vent vient de tribord).

appendices : Parties immergées servant à contrôler le bateau (safrans) ou à l'empêcher de déraper (quille, dérives).

ardent : Se dit d'un bateau qui a une tendance naturelle à remonter au vent.

aulofée : Mouvement d'un bateau qui lofe. Soit, lorsqu'on dirige le gouvernail et qu'on manœuvre les voiles, de telle sorte que par l'avant, le navire fasse avec la quille un angle moins ouvert avec la direction du vent qui souffle.

bâbord : Désigne le côté gauche du bateau dans le sens de sa marche.

balancine : Fait partie des manœuvres courantes, cordage partant du haut d'un mât et servant à soutenir la bôme ou une vergue dans sa position au repos.

balcon : Galerie généralement ouverte, souvent établie à l'arrière des navires et entourée d'une balustrade. Aussi, rambarde avant et arrière d'un bateau, assurant la sécurité.

ballast : Grands réservoirs installés à fond de cale d'un navire, et pouvant se remplir d'eau pour lester le bateau. Les 60 pieds qui courent le Vendée globe, sont équipées de ballasts à l'arrière et sur les cotés. Les ballasts sont extrêmement efficaces aux petits angles de gîte. Ils servent à alourdir le bateau et/ou à modifier son assiette longitudinale.

bastiques : Paire de pataras mobiles employés sur les voiliers à gréement fractionné (quand une voile d'avant n'est pas frappée en tête de mât). Empêche la flexion du mât aux niveaux des étais.

barre : Partie du gouvernail actionnée par le pilote du bateau, manche droit relié au safran ou roue à renvoi sur les plus gros bateau.

bôme : Support horizontal de la grand'voile articulée sur le mât.

border : Désigne l'action de tendre (une écoute, par exemple).

bouchain : Partie de la coque qui réunit les hauts et les fonds. Un bouchain peut-être arrondi ou vif. Un bouchain est dit vif lorsque la réunion des hauts et des fonds se fait par un seul angle.

bout : Désigne tout type de cordage sur un navire.

bout-dehors : Espar fixe ou rétractable pointant à l'avant du bateau.

bulbe : Torpille en plomb en bas de la quille.

cadène : Ferrure boulonnée sur le bordé ou sur le pont à laquelle on fixe les haubans, par l'intermédiaire d'un ridoir.

cape : Très petite et résistante voile à l'emplacement du foc servant dans la tempête à orienter la proue du bateau face au vent en attendant un faiblissement de sa force, toutes les autres voiles étant affalées.

carène : Partie immergée de la coque.

chandelier : Support vertical placé sur le pourtour du pont de travail et recevant les filières.

choquer : Désigne l'action de relâcher ou détendre (une écoute, par exemple).

corde : Terme proscrit du vocabulaire maritime, à une seule exception près: la corde de la cloche.

corne : Espar terminé à une de ses extrémités par une mâchoire ou par une ferrure portant un aiguillot et servant à établir une voile à corne (voile appelée brigantine sur un trois-mâts). La voile dont la partie supérieure est enverguée sur la corne peut ainsi pivoter autour du mât, l'axe de rotation étant le mât.

dérive : Partie immergée dépassant de la coque en profondeur, pouvant être relevée, et destinée à s'opposer aux forces transversales aux allures de près.

dessaler : Employé pour les dériveurs, résultat d'une gîte trop importante qui dépasse le point de stabilité de la coque provoquant le chavirage du bateau.

drisse : Élément du gréement courant, servant à hisser ou affaler une voile.

écoute : Bout (cordage) servant à régler l'angle d'une voile par rapport au vent.

empanner : Virer de bord en passant par le vent arrière.

enfourner : envahissement du pont avant par un paquet de mer dû à un trop grand enfoncement de la proue dans la houle.

espar : Mât, bôme ou tangon.

étai : Élément du gréement d'un voilier, soutenant le mât sur l'avant, fait partie des manœuvres dormantes.

étarquer : Action de tendre au maximum un bout.

étrave : Partie avant du voilier.

filière : Câble d'acier passant à travers les chandeliers, reliant l'arrière à l'avant du bateau et servant de garde-fou.

foc : Voile située à l'avant du bateau, utilisée par grand vent.

foil : Aile profilée qui se déplace dans l'eau et transmet une force de portance à son support.

gennaker : Voile de vent portant triangulaire utilisée entre 90° et 120° du vent réel.

génois : Voile située à l'emplacement du grand foc. Cette voile est hissée par vent calme.

gîte : Inclinaison sur le côté du bateau sous l'effet du vent latéral dans les voiles ou d'un mauvais équilibrage des masses embarquées.

godille : Aviron qui se manipule depuis l'arrière du bateau, en faisant un mouvement en huit. La godille permet à un marin seul de déplacer une embarcation, même assez lourde. Sur un voilier bien équipé, elle peut aussi servir à rentrer au port sans voile ni moteur, en général sous le regard admiratif des connaisseurs

grand foc : Voile située à l'avant du bateau, de surface plus importante que le foc.

grand-voile : Voile principale du navire, maintenue entre la bôme et le mât.

guindeau : Treuil, le plus souvent placé sur la plage avant, qui permet de manœuvrer les lignes de mouillage.

hale-bas : Fait partie des manœuvres courantes, le plus souvent un palan, tirant la bôme vers le bas et fixée au pied du mât.

hauban : Élément du gréement dormant d'un voilier, soutenant un mât latéralement et vers l'arrière.

hisser : Action de monter une voile, une charge.

jauge : Règles définissant les caractéristiques du voilier à respecter par l'architecte (longueur, tirant d'eau, matériel de sécurité...).

jusant : Courant généré par la marée descendante.

lattes : Lattes en bois ou fibres de verre enfoncées dans des goussets cousus sur la grand voile pour tenir le profil de la voile sur le rond de la chute.

tissu lest : Désigne les corps qui servent à alourdir un élément.

ligne de vie : Dispositif de sécurité utilisé en voile ou lors de travaux en hauteur, permettant à l'utilisateur de s'attacher afin de se sécuriser contre les risques de chute.

lofer : Rapprocher l'axe du bateau du lit du vent.

louvoyer : Action de virer successivement de bord du près au près dans le but de remonter au vent.

mou : Se dit d'un bateau qui a une tendance naturelle à s'éloigner du vent.

pataras : Élément du gréement dormant d'un voilier, soutenant le mât sur l'arrière.

partir en vrac : Perdre le contrôle du bateau.

poupe : Partie arrière d'un bateau

près : Allure permettant le gain au vent.

près serré : Allure à laquelle le bateau se trouve le plus possible face au vent (le plus proche du vent).

prises de ris : Système permettant de réduire la surface de la grand-voile dans la brise.

proue : Partie avant d'un bateau.

puits de dérive : Sur un dériveur, fourreau au centre du bateau permettant de faire coulisser la dérive de bas en haut.

quille : Partie fixe et immergée de la coque sous le bateau faisant office de dérive fixe et de contrepoids à la gîte.

rappel : Action pour l'équipage de se positionner du côté inverse de la gîte pour rétablir l'assiette du bateau.

rond de chute : Partie haute de la grand voile tenue par des lattes.

rouf : Construction proéminente sur le pont d'un bateau, destinée à donner de la hauteur sous barrot ou de la protection et de la visibilité.

roulis : Mouvement oscillatoire transversal du bateau.

safran : Partie immergée et pivotante du gouvernail orientant le bateau.

sancir : Chavirage du bateau par l'avant, la proue s'enfonçant profondément dans l'eau au delà du point d'équilibre si bien que la coque se retourne complètement. Cela arrive surtout aux dériveurs légers par fort vent arrière. se mettre à la cape : Se mettre à l'abri, face au vent ou dans une houle modéré pour effectuer des réparations ou éviter un coup de vent.

solent : Voile d'avant, foc à petite bordure.

sous-barbe : Câble fixé sous l'extrémité du bout-dehors et qui contre-balance la tension des étais du mât.

spi : Diminutif de spinnaker, grande voile lancée tout à l'avant du bateau en sus du génois ou du grand foc pour augmenter la surface de voilure par petit vent. (sous une allure portante)

tangage : Mouvement oscillatoire d'enfoncement de la proue dû à la houle en mer.

tangon : Espar horizontal placé en dehors du bâtiment, perpendiculairement à la coque, et servant à amarrer les embarcations.

taquet : Dispositif situé sur le voilier permettant de bloquer un cordage.

tribord : Le côté droit, dans le sens de sa marche.

trinquette : Voile triangulaire (d'un bateau) fixée sur un étai entre la voile d'avant et le mât de misaine ou le grand mât.

voile de quille : Partie mince et affilée de la quille partant du puit et reliant le bulbe.

virer de bord : Tourner le bateau de façon à ce que le vent vienne sur l'autre bord. Le devant du bateau passe face au vent.

vit-de-mulet : Tige de métal reliant une vergue à un mât.

winch : Petit treuil manuel ou électrique destiné à faciliter la tension des écoutes ou des drisses sur les gros voiliers.